



RETOUR SUR ...

LA 2^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL EN SEINE-MARITIME

La FRTP Normandie et l'ADM76 se sont associées pour remettre les Trophées de l'investissement local en Seine-Maritime. Cinq collectivités se sont distinguées et ont été récompensées pour leurs investissements, œuvrant pour la qualité de vie de leurs concitoyens et leur sécurité.

IL N'Y A PAS DE PETITS PROJETS, PAS DE PETITES AMBITIONS

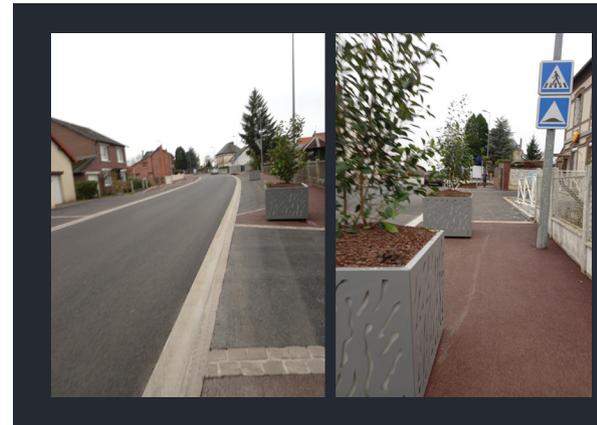
SERQUEUX (1000 habitants)

Aménagement de la traversée d'agglomération

M. Le Maire : Thomas HERMAND

Lauréat de la catégorie **communes de moins de 1000 habitants**

La commune de Serqueux est traversée par une route départementale sur laquelle la vitesse excessive des véhicules la rendait dangereuse et dégradée. Des travaux d'aménagement ont alors été engagés pour la sécuriser : réalisation de trottoirs, passages piétons, zones de stationnement... Le renouvellement de la conduite d'eau potable amiantée a également été réalisé.



ETRETAT (1245 habitants)

Aménagement des carrefours avenue Damilaville et rue Jules Gerbeau, aménagement du monument aux morts, et Arthur et Zoé « sécurité des écoles »

M. Le Maire : André BAILLARD

Lauréat de la catégorie **communes de 1000 habitants et de moins de 5000 habitants**

La commune d'Etretat a engagé des travaux d'aménagement globaux afin de favoriser la sécurité dans le village. Elle a ainsi réalisé des travaux pour fluidifier l'accès à la falaise d'Amont, embellir l'entrée de son cimetière et sécuriser la sortie des écoles en y installant deux figurines « Arthur et Zoé » et deux totems crayons, renforçant la visibilité des établissements.

“ Des travaux afin de favoriser la sécurité dans le village. ”

BOIS-GUILLAUME (15 000 habitants)

Végétalisation de quatre cours d'école

M. Le Maire : Théo PEREZ

Lauréat de la catégorie **communes de plus de 5 000 habitants et de moins de 20 000 habitants**

Quatre cours d'école de la ville de Bois-Guillaume ont été revégétalisées dans le but de lutter contre les îlots de chaleur. Les revêtements minéraux initiaux ont ainsi été supprimés et/ou réduits et de nouveaux espaces ont été créés : jeux, potagers...

Ce projet a été mené en concertation avec les enfants, les enseignants et les équipes du périscolaire.



SIAEPA DE LA RÉGION DE MONTVILLE (22 839 usagers)

Réalisation d'un réservoir sur tour de 2500 m³, d'une canalisation de refoulement de 2300 mètres linéaires et démolition de l'ancien réservoir

M. Le Maire : Gaël FOULDRIN

Lauréat de la catégorie **communes/EPCl/Syndicats de plus de 20 000 habitants**

Un nouveau réservoir d'eau sur tour a été créé, d'une hauteur de 40 m dans une forme originale, afin de ne pas impacter le paysage. Disposant d'une double cuve, il permet d'assurer une distribution même en cas d'entretien.

Le SIAEPA de la région de Montville gère la production et la fourniture d'eau potable de 12 communes. Il permet de pallier aux consommations courantes mais aussi de pointe des abonnés.



PISSY-PÔVILLE (1 294 habitants)

Réalisation d'une piste piétonne et cyclable

M. Le Maire : Paul LESELLIER

Lauréat du **Prix Spécial du Jury**

La piste piétonne et cyclable réalisée par la commune de Pissy-Pôville permet de relier le centre-bourg à la zone commerciale, en assurant la sécurité des usagers. Les collégiens et lycéens peuvent ainsi se rendre en sécurité dans leurs établissements sur Barentin.

“ Assurer la sécurité des usagers ”



MERCI À L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES

pour le lancement de ces Trophées et à vos dossiers pour devenir lauréat de cette 3^{ème} édition !

